



Commune de CERET
PLAN DE PREVENTION DES RISQUES
NATURELS PREVISIBLES

ZONAGE RELEMENTAIRE DU RISQUE
(Planche Centre sur fond cadastral)

Légende :

Niveau de contraintes *

R	Zones directement exposées à Risque Fort (Zone ROUGE)	B	Zones directement exposées à risque modéré (Zone BLEUE)
RT	RT torrents	Bt	Bi
RT, RTg, RTG, RTV		Bg1	Bg2
RG, Rg, RGP, RGT, RGV		Bgp, Bgt	
RP		Bp	
RF, RFg, RFG, RFV		Bf, Bfg, Bft	
RV		Bv, Bvf	

Nature du risque **

T.t	crues torrentielles		
I.i	inondation		
V.v	ravinement ou ruissellement sur versant**		
G.g	glissements de terrain		
P.p	chutes de pierres		
F.f	effondrement de cavité		

Réalisation : Alp'Géorisques	Prescription : 3 juin 1999	Echelle : 1/5 000
Validation : RTM	Elaboration : novembre 1999	
Edition : RTM	Modifications : janvier - juin 2007	



Chaque zone est référencée par deux indices au moins :
* le premier correspond au niveau de contraintes à appliquer.
** le second à la nature du risque
(caractère en minuscule pour les zones de faibles contraintes caractères en majuscule pour les autres cas)
*** L'ensemble du territoire est concerné par une contrainte "Bv", non représentée sur la carte.

